

produire des espèces d'excellente qualité en vue d'assurer le maintien et le relèvement de la pêche sportive et commerciale. On effectue des études en vue d'améliorer les techniques de transport et de transplantation, y compris l'usage de l'avion et du camion, et d'assurer ainsi un taux supérieur de survie et un revenu plus élevé pour les pêcheurs. En marquant les poissons d'alevinage par l'ablation d'une nageoire, on obtient des renseignements précieux sur la survie des populations transplantées et sur la fortune des pêcheurs. En outre, il existe 180 refuges où les poissons sont protégés pendant le frai. Des programmes de recherche visent à la solution de problèmes précis d'aménagement des pêches dans les Grands Lacs et autres eaux intérieures.

Manitoba. Malgré son caractère continental, le Manitoba est une province très poissonneuse, car l'eau douce y est abondante: 104 000 km² de lacs et de cours d'eau occupent 16% du territoire provincial.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1977, la pêche commerciale a produit 8.7 millions de kg de poisson. Le montant qu'elle a rapporté aux pêcheurs a augmenté pour passer de \$5.9 millions en 1975-76 à \$7.6 millions en 1976-77. Les prises d'été intervenaient pour 68% de la valeur des prises annuelles. Le lac Winnipeg a fourni 3.6 millions de kg (41%), suivi des eaux du nord de la province avec 2.5 millions de kg (29%), des autres lacs du sud avec 1.1 million de kg (12%), du lac Manitoba avec 0.9 million de kg (10%) et du lac Winnipegosis avec 0.6 million de kg (8%). En 1976-77, les prises de corégone se sont chiffrées à 2.5 millions de kg, celles de brochet à 1.7 million de kg, celles de doré jaune à 2.6 millions de kg et celles de doré noir à 1.3 million de kg. Diverses autres espèces représentaient 0.6 million de kg. Toutes les prises commerciales sont mises en marché par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, organisme fédéral de la Couronne, et sont exportées surtout aux États-Unis. L'instrument de pêche le plus utilisé est le filet maillant. Environ 1,704 pêcheurs ont obtenu un permis de pêche en eau libre et 1,858 un permis de pêche sous la glace. En 1976-77, 2,953 personnes ont obtenu un permis.

L'administration des pêches, sportive et commerciale, relève du ministre chargé des Ressources renouvelables et des Services de transport et se compose des éléments suivants: gestion des programmes, économique et planification, recherche, contrôle, vulgarisation, entreposage, mise en valeur, lois et règlements.

La pêche sportive représente une forme importante d'utilisation des ressources halieutiques. Les espèces les plus recherchées sont le doré jaune, le brochet, la perchaude et plusieurs espèces de truites. En 1976-77, 189,337 permis de pêche sportive ont été vendus, dont 150,027 à des résidents canadiens.

Saskatchewan. Les ressources halieutiques de la province sont administrées par la Direction des pêches et de la faune du ministère du Tourisme et des Ressources renouvelables, dont le siège est à Prince Albert et qui s'occupe de la pêche commerciale dans le sud et de la pêche sportive dans toute la province, et par la Direction de la mise en valeur des ressources du ministère du Nord de la Saskatchewan, dont le siège se trouve à La Ronge et qui s'occupe de la pêche commerciale dans la région septentrionale de la province.

En 1976, 2,307 permis de pêche commerciale ont été délivrés pour pêcher dans 215 lacs. Les prises, qui ont totalisé 4.9 millions de kg, ont rapporté \$2.7 millions aux pêcheurs. L'industrie, bien que disséminée, est surtout concentrée dans la moitié septentrionale de la province; environ 70% de la production provenait des eaux du nord. Du point de vue de la valeur marchande, les principaux poissons capturés étaient, par ordre d'importance, le corégone, le doré jaune, la truite grise, le brochet et le cisco.

Un lac salé peu profond du sud de la Saskatchewan a fourni 16 000 kg de crevettes et d'œufs de crevette saumurés. Ceux-ci sont traités en vue de la vente aux aquariophiles. En 1976, on a pris 405 000 kg de buffalo à grande bouche, variété de meunier, et de carpe provenant du bassin de la Qu'Appelle; 22 000 kg de poisson-appât ont également été pris par 32 pêcheurs commerciaux de poisson-appât.

L'intérêt à l'égard de la pisciculture s'est maintenu en 1976, et 2,466 licences ont été délivrées à des entreprises piscicoles pour l'élevage de la truite arc-en-ciel. Dans la plupart des cas, le produit de l'exploitation était destiné à l'usage personnel du